Spécial CTL
Avril
2022

LOU ROUMEGAÏRE

LE JOURNAL QUI ÉGRATIGNE LES SUJETS ÉPINEUX !

Solidaires Finances Publiques 31
Section de la Haute-Garonne

ÉDITORIAL :

AG annuelle : l'occasion d'un compte-rendu du CTL en direct

Mardi 29 mars se tenait notre AG annuelle qui a réuni à Aucamville une assistance fournie avec une centaine de camarades présent-es. Si les sujets étaient nombreux, d'autant plus en année de congrès, nous avons saisi l'occasion pour rendre compte du CTL de la veille.
Dans ce numéro du Roumegaïre nous faisons un tour complet des sujets abordés lors de ce CTL.

Une date que nous n'avons pas oubliée : le 1er avril 2019

Nous peaufinons ce compte-rendu un 1er avril et, comble de l'ironie, le premier sujet que nous y abordons est celui de la Justice. Nous ne pouvions pas manquer cette occasion de vous faire découvrir ou redécouvrir le dessin ci-contre et de dire un mot sur sa signification.
Nous nous souvenons amèrement qu'il y a 3 ans en ce 1er avril 2019 marqué par un long conflit contre le NRP à la DRFiP 31, DG et direction locale envoyaient à 40 d'entre nous une assignation en justice via des huissiers. « L'huissier de la honte » avions-nous alors titré et cet épisode avait suscité un grand émoi dans notre direction, y compris auprès de nombreux cadres. Suscité aussi un grand élan de solidarité sur tout le territoire qui avait réchauffé nos cœurs.
Le Tribunal Administratif a certes débouté l'administration, ce dont nous ne doutions pas. Restent les images de nos directeurs défendant devant la juge la nécessité de sanctionner 40 agent-es qui ne faisaient que défendre le bien commun : le Service Public.
Nous n'oublierons jamais ces moments.

Numéro Spécial CTL 28 mars 2022

Même si l'ordre du jour comprenait le vote sur la déclinaison annuelle du NRP au 01/09 que nous refusons absolument d'accompagner, *Solidaires Finances Publiques* a choisi de rester jusqu'au bout de l'instance. Nous considérons toujours et encore qu'il est de notre devoir d'inlassablement interpeller la Direction sur le quotidien des agent·e·s, et aussi d'obtenir des informations et en rendre compte.

Nous avons été quelque peu surpris lors de ce CTL de constater un grand flottement dans l'équipe de Direction avec l'absence de connaissance de plusieurs sujets, voire des incompréhensions entre Directeurs eux mêmes. Ce n'est pas une bonne nouvelle car, au-delà de nos désaccords, ce sont derrière tous les agent-e-s et les équipes qui sont impactés négativement.

Suite à nos propos liminaires nous avons aussi interpellé le DRFiP sur l'enjeu incontournable de procéder à une défense de notre administration au plus haut niveau, gouvernemental et administratif. La situation des effectifs, la destruction du réseau pèsent lourdement sur les personnels et leurs conditions de vie au travail et l'urgence est à un changement de cap à la DGFiP.

Création d'un CGF (Centre de Gestion Financière) Justice

Notre Direction s'est portée candidate pour une expérimentation à portée nationale conduisant à une future généralisation. Dans ce service créé au 1er mai il y aura donc un interlocuteur unique de la création de l'engagement juridique à la comptabilisation de la

demande de paiement dans Chorus. Le service comprendra 18 agents (8 détachés de la Justice et 10 du SFACT) avec encadrement par un A de la Justice.

À noter que 4 agents actuellement au SFACT ne rejoindront pas le CGF et seront intégrés à une équipe ayant à traiter la dépense classique, SFACT rectorat et immobilisations.
Au-delà de notre désaccord avec ce nouveau processus d'affaiblissement évident de la séparation ordonnateur/comptable et d'industrialisation, nous avons privilégié une expression relayant et soutenant les attentes des personnels concernés par la création de cette structure.

Avec nos camarades de la CGT nous avions réuni les personnels lors d'une HMI ayant conduit à une lettre adressée au Directeur par les agent·e·s eux-mêmes. Ils y interpellaient constructivement la direction en présentant leurs attentes et ressenti : questionnement sur le management avec la place de B encadrant des équipes de B/C ; inquiétude sur la gestion RH (remise en cause du télétravail, du droit à congé) ; dialogue insuffisant sur les futurs locaux et propositions ; soutien demandé ; enjeu de dynamique positive et respectueuse. Deux collègues étaient convoquées en expertes du CTL et ont directement porté ces demandes.

Lors du débat le Directeur Régional a donné des garanties sur les sujets du droit au télétravail et sur les congés. Surtout, il a convenu que le dialogue sur les plans au stade du CTL constituaient un échec collectif. Il a demandé dès lors à ses équipes de travailler de toute urgence sur un plan intégrant les attentes des personnels (espaces suffisants, quand le projet initialement présenté en CHS-CT était particulièrement restreint avec des m²/agent trop réduits ; aspiration à ne pas avoir un cloisonnement excessif et des espaces de circulation qui permettent un travail d'équipe). Il s'est également engagé à étudier une affectation ponctuelle d'EDR dans le service en préalable au lancement. Enfin, il a multiplié les éléments de langage avec une référence (*un peu lourde de notre point de vue*) à « un mariage à réussir qui nécessite des efforts de toutes les parties » !

Et la suite ?

Pour reprendre la terminologie « amoureuse » de notre Directeur nous renouvelons l'expression que nous utilisons souvent : « il n'y a pas d'amour, il n y a que des preuves d'amours » !
Et le moins que l'on puisse dire est que la Direction fait fort comme « preuves » puisque deux jours après ce CTL, et ces belles paroles, le Directeur de Pôle s'est présenté dans le service pour dire que sur le renfort promis il n'y en aurait pas et surtout que pour les plans à ce stade ce serait les plans initiaux et rien d'autre. Circulez il n'y a rien à voir !
Solidaires Finances Publiques est particulièrement choqué de cette attitude. Choqué également qu'un directeur de pôle aille à l'encontre des engagements du DRFiP deux jours plus tôt. Quand on nous présente le futur CGF comme une « vitrine », il est stupéfiant de ne pas associer réellement au préalable les agent·e·s et surtout de ne rien donner comme signe positif. Par exemple à ce stade aucune perspective de date (sauf très tardive) n'est donnée sur la prise en compte des attentes des agent·e·s pour les espaces de travail, alors que c'est à l'étude avec les ergonomes ministériels. Nous interpellons solennellement la Direction sur le respect qu'elle doit aux agent·e·s et nous ne lâcherons pas, avec elles et eux, leurs demandes légitimes.

Changement d'horaires sur les sites de Saint-Gaudens et le SIE de Colomiers

Dans le cadre des dispositions sur les horaires variables les personnels peuvent demander à modifier les plages. C'est ainsi que de longue date les agent·e·s du site de Saint-Gaudens et du SIE Colomiers avaient exprimé une demande. Le changement qu'ils ont voté sera mis en place : 7h15-18h45 sur les services des sites de Saint-Gaudens et du SIE de Colomiers.

LOU ROUMEGAÏRE
LE JOURNAL QUI ÉGRATIGNE LES SUJETS ÉPINEUX !

Impact pour la DRFiP 31 de la création du SAPF de Mende

La DG crée, dans le cadre de la dé-métropolisation, 18 SAPF (Service d'Appui à la Publicité Foncière) qui géreront à distance le traitement des formalités (publication/vérification), création et enregistrement des formalités téléactées et papier, vérification de la situation comptable des formalités, interlocuteur unique du notariat.
Le SAPF de Mende commence depuis février à travailler en « appui » du SPF Toulouse et la montée en puissance de ce processus est annoncée.
Pour rappel cette année 4 emplois ont été supprimés en Haute-Garonne en lien avec la création du SAPF mais ces « prélèvements d'emplois » vont continuer chaque année d'ici 2026 !

Solidaires Finances Publiques a dénoncé ces structures de « soutien » à distance qui affaiblissent toujours et encore les services de gestion de proximité. Nous avons rappelé les difficultés du SPF Toulousain (délai de publication à 300 jours, tensions avec les notaires suite à ANF pour Accès des Notaires au Fichier, charge de travail) mais aussi l'enjeu pour les chaînes de travail de la mission (retards induits dans les CDIF, puis les SIP… et masse de contentieux pour tout le monde). Nous avons également pointé les enjeux, non résolus à ce stade par la DG, du scannage des documents et de la charge de travail demandée aux collègues pour faire vivre ce qui ressemble clairement à une usine à gaz pour tuer les services !

Sur l'ANF nous renvoyons auRoumegaïre de novembre 2021 https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/files/310/documents/SFP31_Lou_Roumegaire_Novembre_2021.pdf et quand on y ajoute cette question des SAPF, nous avons là un exemple frappant de démantèlement du service public. La fierté des personnels d'un profond respect de la précision de l'identité de la propriété en avait déjà pris un sacré coup depuis quelque temps. Là, c'est une bombe à retardement sur l'état du fichier immobilier qui explosera tôt ou tard à la figure des citoyens.

En page 1 nous revenons sur l'épisode du TA de 2019, l'occasion de rendre ici hommage à notre camarade Alain Riou dessinateur infatigable de ce conflit et qui nous a malheureusement quittés.

Déclinaison du NRP au 1er septembre 2022

Les décisions de la Direction sont : transfert de gestion SPL de Trésoreries (Auterive, Blagnac, Fronton) vers des SGC ; transfert Ehpad et Hôpital de Trésoreries (Bagnères de Luchon, Cazères) vers le SGC Boulogne ; ajustement de gestion de communes (Lherm et Gargas) et d'une intercommunalité (Terres du Lauragais) vers des SGC ; création de nouveaux CDL (communes des SGC Est et Ouest) ; fusion des PCRP Cité et Mirail.
Solidaires Finances Publiques a renouvelé son refus d'être associé au massacre du NRP avec la suppression massive des structures de proximité et une industrialisation néfaste des processus de travail.
Nous avons présenté notre demande de bilan de la mise en œuvre du NRP en prenant l'exemple des difficultés du SGC de Castanet mais aussi notre attente de présentation du travail des CDL. Concernant ces derniers nous avons de nouveau interpellé l'administration sur l'exigence de locaux opérationnels et décents.. Nous avons souligné les manques d'information des documents fournis (charges de travail transférées non mentionnées sur plusieurs Trésoreries ; visibilité en PCRP sur le nombre d'agents sur le site de la Cité par exemple).

LOU ROUMEGAÏRE
LE JOURNAL QUI ÉGRATIGNE LES SUJETS ÉPINEUX !

Des questions diverses pour relayer les attentes et le vécu des personnels :

Des questions sur l'immobilier...

Nouvelle Cité Administrative : le dossier devrait rapidement être débloqué juridiquement après son passage devant le Conseil d'État. Une présentation de l'impact (par services et espaces de travail) devrait être faite prochainement à la DRFiP 31.

Balma : Nous l'avons évoqué à de nombreuses reprises et le DRFiP nous a annoncé qu'un dossier était déposé à la DG et en attente d'arbitrage pour une relocalisation avec d'autres administrations proche du bâtiment actuel. Il était question, là aussi, de la Justice et nous avons toujours dit que ce dossier aurait une incidence, avec les restructurations passées et à venir, sur le bâtiment des **Carmes**. Le DRFiP confirme qu'une vente du site est envisagée et étudiée.

Trésorerie de Villefranche : la vétusté des locaux et les difficultés de dialogue/réponse avec la commune entraînent un questionnement sur la suppression de la structure !!!

… sur le fonctionnement des services...

Pilotage des PCE : le Directeur de Pôle n'a absolument pas su présenter concrètement et dans les détails le projet envisagé rapidement de créations de A encadrants. Nous avons interpellé la Direction sur la nécessité de présentation détaillée et claire, d'autant plus quand, dans une précédente instance on nous avait, pour Rangeuil, présenté un pilotage avec IP et Idiv. Le Directeur Régional qui découvrait... a alors annoncé « geler » le projet pour reprendre le travail. Nous continuerons à soutenir les besoins de nos collègues de PCE (pilotage, soutien technique, charge de travail) et nous sommes adressés à elles et eux par un tract spécifique.

Problématique Amendes : le Directeur de Pôle a présenté les mesures de soutien favorables... selon lui... (automatisation annoncée des prises en charge de RCP et création du Centre de Contact) alors que nous lui avons répondu qu'il était « à côté de la plaque » : on attend l'effectivité de la confirmation de l'automatisation des PEC et surtout le Centre de Contact n'a rien à voir avec notre périmètre de gestion. Il reste une situation tendue (effectifs, tensions, sollicitations) et des engagements de soutien de la TTA non tenus. Suite à notre demande, ce sujet sera mis à l'ordre du jour du prochain CTL avec la présentation d'un diagnostic départemental. Le transfert de la mission SIV a été évoqué vers la Division Comptabilité et nous avons exigé la présentation en CTL au vu des enjeux d'exercice de la mission et d'effectifs (pour rappel cette division subit déjà par exemple la gestion du recouvrement du FDS !).

Transfert des missions douanières en SIE : nous avons rappelé l'importance de la charge de travail transférée et les besoins en soutien et formation. Nous avons rappelé les engagements d'affectations de collègues de la DGDDI annoncées et la nécessité qu'elles se concrétisent pour ne pas, comme si souvent, faire porter le poids sur les personnels qui restent.

Accueil dans les services : au vu des restrictions d'horaires qui se multiplient ainsi que l'éclatement de dispositifs par site, nous avons rappelé l'importance de cette mission essentielle pour les usagers et les tensions pour les collègues. Au-delà du dispositif de campagne IR, un point sera présenté dans un prochain CTL.

… et la gestion des personnels

Affectations de A : nous avons dénoncé la situation du SIE de Saint-Gaudens ou le A promis va finalement rejoindre Muret. Depuis, nous avons appris que le A du SIP du Mirail serait affecté à Rangeuil. Au-delà des situations personnelles que nous ne connaissons pas (cf la suppression des CAPL) mais que nous pouvons respecter, nous demandons un véritable soutien aux services.

Mouvements locaux au 01/09 : devant la complexité de la situation cette année (98 suppressions d'emplois, restructurations et suppressions de services), nous demandons une réunion préalable avec l'administration. Pas de réponse à ce stade. Nous rappelons aux agent·e·s l'importance absolue de nous transmettre leurs dossiers au moment des mutations pour pouvoir être défendus.